



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2022-087

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 06 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le six décembre, à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Alain POILPRÉ, Julie LUCCIONI, Michel MANISCALCO, Christian CHILLI et Fabien MICHEL.

Excusés : Roland NARDELLI représenté par Michel MANISCALCO,
Nadine MARION représentée par Fabien MICHEL,
Carmen FERNAGUT représentée par Raymond BORIO.

Absentes : Virginie MICHEL et Claire CANDELA.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME.

Nombre de membres en exercice : 13 Nombre de membres présents : 8 Nombre de Suffrages exprimés : 11
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

DM N°3 BUDGET DE LA COMMUNE EXERCICE 2022

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget principal de la Commune pour l'exercice 2022 de la façon suivante :

Section d'Investissement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
021/021	Virement de la section de fonctionnement	3 959.86 €
1323/13	Subventions Départements	100 000.00 €
1641/16	Emprunt en euros	-138 581.40 €
2128/21	Autres agencements et aménagements	193 056.08 €
Total Recettes Investissement		158 434.54 €
21312/21	Constructions Bâtiment scolaire	-22 475.60 €
21318/21	Constructions Autres bâtiments publics	3 840.00 €
2151/21	Réseaux de voirie	13 756.00 €
21534/21	Réseaux d'électrification	3 489.05 €
21538/21	Autres réseaux	-33 537.60 €
21578/21	Autre matériel et outillage de voirie	500.00 €
2181/21	Installations générales agencements divers	192 862.69 €
Total Dépenses Investissement		158 434.54 €

Section de Fonctionnement		
Article/Chapitre	Désignation	Vote
6419/013	Remboursement rémunérations de personnels	3 700.00 €
6459/013	Remboursement sur charges de sécurité sociale	- 900.00 €
7067/70	Redevance service périscolaire	1 500.00 €
7351/73	Taxe sur l'électricité	-1 700.00 €
Total Recettes Fonctionnement		2 600.00 €
023/023	Virement à la section d'investissement	3 959.86 €
6228/011	Divers	-1 699.03 €
6817/68	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	339.17 €
Total Dépenses Fonctionnement		2 600.00 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget principal de la Commune exercice 2022 telles que présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme,

Le Maire : Hugues MARTIN

